

Provence-Côte d'Azur- Alpes



On continue ! Toujours plus fort !

Ambiance chaleureuse, studieuse et combative à la réunion des militant-e-s retraité-e-s CGT Finances de la Région PACA le 13 octobre 2017. Nos remerciements à Françoise MARTINEZ secrétaire de la section DGFIP du Var, qui a assuré la « logistique » - et à Jacques PERROT secrétaire général de l'Union Syndicale des Retraités du Var pour leurs contributions aux débats.

La teneur des débats a été unanime, forte participations des retraité-e-s dans les mobilisations en cours, en particulier le 28 septembre – nouvelle journée de lutte unitaire des retraité-e-s - dans la région les participations ont décuplé dans certains départements : dans le Vaucluse et à Toulon ! A noter le nombre significatif de retraité-e-s dans les manifs contre la loi travail.

Au même titre que les autres, les retraité-e-s de Bercy et de ses établissements publics subissent de plein fouet les attaques des politiques gouvernementales et patronales.

Les nombreuses interventions portaient l'écho de la colère profonde qui s'exprime aujourd'hui contre ces mesures et plus particulièrement contre la scandaleuse augmentation de la CSG.

Nos camarades des Bouches du Rhône ont fait remplir un questionnaire pour mieux appréhender la situation des retraités des finances. Ce qui en ressort est édifiant : tous les collègues qui ont répondu, qu'ils soient C, B ou A, tous sans exception vont se voir assujettis à la CSG!

Pour certains couples de retraités, cela représente une **diminution de la pension** de plus de 1000 euros sur une année!

Qui plus est ce prélèvement supplémentaire accompagne la suppression des cotisations sociales salariés, mais, comme Macron l'a indiqué, l'objectif est ensuite de supprimer aussi les cotisations dites patronales: c'est de fiscaliser purement et simplement la protection sociale donc liquider notre sécurité sociale « conquis de la Libération ».

Cela signifie qu'il n'y aurait plus de recettes dédiées pour la sécurité sociale, l'Etat pourrait piocher dans les recettes pour financer ses dépenses ou compenser le manque à gagner de la liquidation de l'ISF. A n'en pas douter, le reste à charge pour les assurés sociaux augmenterait. Encore une fois, ce seraient les retraités les premiers frappés par la diminution de la couverture sociale! Cette régression historique n'est pas tolérable pour la CGT. Au contraire, elle revendique le rétablissement des 100% pour la couverture sociale.

Déjà, alors que la population retraitée des Finances s'est transformée et accrue considérablement - elle est devenue plus nombreuse que celle des actifs (particulièrement en PACA) - qu'elle s'est féminisée avec des conséquences en termes d'abaissement du niveau des pensions, alors que les agents partent de plus en plus tard à la retraite avec les problèmes de santé qui en découlent, alors que les besoins sociaux de cette population fragilisée n'ont fait que croître, ce sont au contraire des coupes sombres qui sont annoncées dans le prochain budget 2018 de « l'action sociale ». Les cadeaux aux plus riches, les retraité-e-s de plus en plus désigné-e-s comme boucs émissaires: la situation faite aux retraités est de plus en plus insupportable.

C'est pourquoi au terme des débats l'Assemblée a estimé urgent de donner une suite aux manifestations retraité-e-s du 28/09 :

L'intersyndicale nationale retraité-e-s se réunit le 24 octobre dans la perspective d'une nouvelle journée nationale d'action (29 ou 30 novembre) l'UFR PACA informera et précisera les lieux de rassemblements.

**Nous proposons l'organisation d'une manifestation nationale des retraité-e-s à Paris pour faire plier le gouvernement!
Cette proposition sera formulée dans nos instances : l'UFR Finances et les USR PACA.**

→ Nous serons présents aussi le 19 OCTOBRE aux côtés des actifs pour prolonger dans les manifs et rassemblements interprofessionnels la lutte contre les ordonnances Macron

→ **DROITS SOCIAUX** : Nous avons décidé d'amplifier l'action pour le maintien et l'extension des droits sociaux des retraités ce qui implique la participation – à tous les niveaux- des retraité-e-s au sein des structures ayant en charge l'action sociale du ministère (CDAS en particulier).

C'est pourquoi nous avons pris la décision de nous adresser à chaque section départementale ou régionale des syndicats des Finances de la Région afin de réfléchir à une action concertée courant novembre au niveau des CDAS et de leurs présidents.

La motion-pétition ci-jointe, adoptée à la 2^o conférence nationale de l'Union Fédérale des Retraités énumère l'ensemble de nos revendications. Elle demeure l'un des principaux supports de notre campagne « pour la reconquête des droits sociaux aux Finances ».

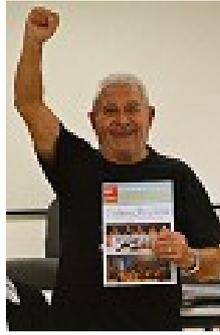
→ **MUTUELLE/MGEFI** : Si pour cette année encore le Ministère a conservé la MGFI comme « opérateur », il est à craindre que ce référencement soit confié par la suite à une assurance privée tel que cela vient de se produire dans certains ministères car les retraité-e-s en seraient les premières victimes. Cela étant, les réponses au questionnaire "retraités prenons la parole" des Bouches du Rhône font état d'un mécontentement général des retraités quant à leurs relations avec la MGEFI, un défaut d'information (la rupture des liens nationaux et territoriaux est particulièrement préjudiciable aux retraités). Un comble : même aux remboursements, on ne comprend plus rien! C'est pourquoi, nous allons rencontrer les responsables mutualistes tant au niveau départemental que régional.

→ **IL FAUT NOUS ORGANISER POUR DEFENDRE NOS INTERETS!**

C'est pourquoi Il a été décidé de tourner la page de ce pointillisme de réunions informelles dans l'incapacité de structurer efficacement l'activité indispensable. Une structure doit se formaliser dans les toutes prochaines semaines, elle aura aussi pour tâche d'informer régulièrement les syndiqué-e-s PACA.

Nous proposons la préparation d'une rencontre par site si possible avec les agents retraitables dans le cadre d'une démarche commune pour la continuité syndicale mais aussi pour la syndicalisation. Partout des salles hors service existent. Une initiative qui pourrait aussi aider au niveau de la prochaine campagne électorale

Un bon indice : convaincu par la teneur combative de la réunion un jeune retraité a décidé de revenir à la CGT après quelques années « d'absence ». Il s'agit d'un ancien responsable du SNADGI du Var qui n'a rien perdu de sa fougue militante et que nous retrouvons avec un très grand plaisir.



« **Recevez et écoutez les retraités Monsieur le Président de la République !** »
Pour en savoir plus et pour signer, c'est ici: <http://chn.ge/2zdFDp3>

Merçi à Marie-Christine FERRANDO pour ses couvertures photos.



MOTION-PETITION DES RETRAITE-E-S DES FINANCES

Au Finances les budgets attribués à l'action sociale « retraité-e-s » fondent comme neige au soleil, alors que les besoins s'accroissent fortement :

- **augmentation significative du nombre de retraités faisant surgir des besoins nouveaux**
- **appauvrissement qui s'installe et qui frappe plus particulièrement les femmes (inégalité de carrière, temps partiel contraint)**
- **logement,**
- **santé ...**

La CGT considère indispensable une évaluation contradictoire de tous les besoins des retraités, pour qu'à chaque besoin corresponde une prestation.

Face à cette situation, l'Union Fédérale des Retraité-e-s CGT des Finances revendique :

Logement :

- (Pour mémoire la CGT réclame un budget pour le logement à hauteur de 1% des salaires et des pensions)
- L'élargissement du parc de logements publics et son plein accès aux retraités en privilégiant les lieux de vie inter-générationnels ;
- La mise en place d'une évaluation régulière et contradictoire en matière de besoins de logements ; cela suppose un recensement et un suivi des logements subventionnés
- L'amélioration de l'aide à l'adaptation du logement.
- La construction en nombre par le parc public social de maisons de retraite, véritables lieux de vie afin de répondre à leurs besoins et à leurs aspirations.

Aide au Maintien à Domicile :

- L'élargissement du barème de l'AMD à la totalité de celui proposé par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse afin d'augmenter le nombre de bénéficiaires,
- L'information sur cette prestation par le Ministère à l'ensemble des pensionné-e-s des Finances

Restauration :

- Accès aux restaurants administratifs dans les mêmes conditions que les actifs.
- L'attribution de chèques restaurants ou une prestation équivalente pour tous ceux qui ne peuvent pas accéder à un restaurant administratif.

Transports

- L'attribution d'aide dans l'attente de la possibilité de gratuité.

Loisirs et culture:

→ L'instauration d'une aide aux loisirs ; chèques culture/réduction.

→ Une information sur l'attribution des chèques vacances et sur les programmes spécifiques.

Aides financières et juridiques :

→ Une large information sur l'aide juridique,

→ Le renforcement de l'aide financière aux pensionné(e)s en difficulté et créations de commissions d'attributions

→ L'attribution d'une subvention aux personnes en maison de retraite ou en soins de suites.

Santé :

Les difficultés rencontrées pour l'accès aux soins ne sont pas propres aux retraité-e-s ou personnes âgées, mais elles prennent une importance particulière en raison de l'âge, la condition physique ou le handicap. Elles sont liées à l'aspect financier et au désengagement de la sécurité sociale, au coût des couvertures complémentaires, à l'organisation des soins ou aux pratiques de plus en plus courantes de certains professionnels de santé (dépassements d'honoraires) et aux difficultés d'accès aux services de santé.

Nous réclamons :

→ La réalisation d'un bilan de santé complet avant départ en retraite sur demande de l'agent qui aura été informé au préalable de cette disposition ;

→ Le suivi post-professionnel systématique adapté aux risques liés à l'activité professionnelle ;

→ Le suivi social et médical des personnes en difficulté,

→ L'amélioration de l'aide à l'accès aux Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et l'achat de lits de Fondation dans chaque département.

Au regard de la protection sociale complémentaire, nous voulons,

- L'accès à la protection sociale complémentaire en santé et prévoyance contre les risques liés à l'incapacité, à l'invalidité et au décès.
- A ce titre nous nous prononçons pour le rejet de toute marchandisation de la protection sociale complémentaire livrée à des opérateurs privés.
- Le choix à titre exclusif d'opérateurs mutualistes qui assurent les solidarités indiciaires, familiales, intergénérationnelles avec des services de proximité et d'actions solidaires.

Des effectifs en nombre, formés, qualifiés pour l'action sociale :

L'augmentation des moyens en personnel des services de l'action sociale et la gestion des droits sociaux afin que ces services puissent véritablement offrir aux retraités soit une information régulière des activités des délégations ainsi que des permanences de conseil ou de soutien en matière juridique et sociale et de santé afin que les retraité-e-s accèdent réellement aux prestations qui leur sont offertes .

Tant au ministère que dans les différentes administrations du semi- Public, les droits sociaux des agents actifs et retraités doivent être financés sur la base de 3 % de la masse des salaires des actifs et de 3% du volume des pensions des retraité-es.

UNE EXIGENCE FORTE : Le droit à la parole pour les retraité-e-s de Bercy et des Etablissements Publics !

Afin de les représenter, de porter leurs revendications, d'en débattre et de s'exprimer par le vote au même titre que les actifs, les retraité-e-s doivent être représenté-e-s dans toutes les instances paritaires de l'action sociale et à tous les niveaux.

Je soutiens cette motion-pétition

<i>Nom Prénom</i>	<i>Département</i>	<i>Administration ou Etablissement Public</i>	<i>Signature</i>

UNION FEDERALE DES RETRAITES CGT DES FINANCES CASE 540 - 263 RUE DE PARIS

93514 MONTREUIL CEDEX – [PAR COURRIEL ufr-finances@cgt.fr](mailto:PAR_COURRIEL_ufr-finances@cgt.fr)